

## DISSENSUS

## Faut-il rendre le service

“Ce n’est ni un service militaire, ni une colonie de vacances”



SARAH EL HAÏRY

Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et  
au Service national universel

**La jeunesse française a-t-elle besoin de douze jours loin de chez elle et en uniforme ?**

Le service national universel aujourd’hui, c’est un parcours fondé sur un séjour de cohésion de douze jours et une phase d’engagement [dans le service civique ou le bénévolat, NDLR]. Mais c’est surtout une promesse de cohésion sociale et nationale, de mixité territoriale. L’uniforme, ce n’est pas l’uniformité, c’est permettre à chaque jeune, quelle que soit sa situation sociale, de vivre un vrai moment d’appartenance à un collectif. On s’est inspiré de l’attachement des jeunes aux tenues sportives et de la fierté d’avoir un logo bleu blanc rouge. D’ailleurs, l’une des premières questions des jeunes est : « A-t-on le droit de garder la tenue ? » La réponse est oui.

**N’est-ce pas un service militaire bis ?**

Pas du tout, d’autant qu’il n’y a aucun maniement d’armes. Le SNU n’est ni un service militaire, ni une colonie de vacances. C’est un service civil, un moment privilégié pour vivre les valeurs républicaines. On y prône l’engagement sous toutes ses formes : au sein des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, des armées ou d’associations, le volontariat international, le service civique... Nos jeunes doivent faire face aux défis contemporains, ne pas subir une éco-

anxiété mais devenir des acteurs de la transition écologique. Depuis trois ans, 50 000 jeunes ont déjà effectué un SNU, et neuf sur dix disent qu’ils en sont satisfaits – ils en sont les meilleurs ambassadeurs.

**Sauf qu’il n’était pas obligatoire jusqu’ici, mais réservé aux volontaires. En ferez-vous un passage obligé ?**

Le président de la République m’a demandé de préparer la généralisation du SNU, d’en faire un droit réel pour tous les jeunes, c’est-à-dire de lever les freins actuels. Nous travaillons sur plusieurs hypothèses. Nous constatons aujourd’hui que trop peu d’enfants de familles plus défavorisées l’effectuent. Autre frein : la peur de la mobilité. De nombreux jeunes effectuant un SNU n’avaient jamais pris le train de leur vie ! Or, la mobilité permet l’émancipation. Nous réfléchissons donc à plusieurs possibilités, dont l’articulation avec le parcours scolaire, ou l’amélioration de l’attractivité du SNU, avec un accès facilité au permis de conduire, par exemple. C’est déjà le cas de la formation au code, de la formation aux gestes qui sauvent, au Bafa... Une chose est certaine : un pays qui s’engage pour sa jeunesse, c’est une promesse d’avenir.

Propos recueillis par

THIERRY NOISSETTE



## LE CONTEXTE

Voilà un vestige du xx<sup>e</sup> siècle qu’on ne s’attendait pas à voir resurgir : le service militaire, qui a ravi ou enquiné des générations d’hommes jusqu’à sa suspension en 1997, pourrait bientôt redevenir obligatoire, sous la forme adoucie de « service national universel » (SNU). Ce service, lancé en 2019 sur la base du volontariat, se fera sans maniement d’armes ni finalités militaires, mais avec port d’uniforme et séjour de douze jours dans ce qui ressemblera sans doute à des casernes. Tel est le souhait de l’exécutif, qui réfléchit à l’imposer chaque année à 750 000 élèves en classe de seconde, garçons et filles – ils n’ont été que quelques dizaines de milliers à y goûter jusqu’ici. Sans entrer dans d’épineuses questions logistiques (quel sera le coût du dispositif ? Où trouver





# national obligatoire ?



des places d'accueil ? Comment recruter des encadrants alors que ceux-ci manquent déjà ?...), on ne peut que s'interroger sur la constitutionnalité de ce SNU. Car comment contraindre près d'un million de mineurs tous les ans à des sessions loin de chez eux, qui n'ont pour objectif ni la défense du pays, ni l'instruction scolaire ? Surtout, après la sortie de Brigitte Macron sur le retour de l'uniforme à l'école (auquel elle se dit favorable), il faut souligner l'attachement singulier du chef de l'Etat aux vertus, supposées ou réelles, d'un certain ordre appliqué à la jeunesse. Un ordre aux ambitions politiques claires – refaire nation autour de « valeurs » républicaines et citoyennes – mais qui semble faire peu de cas d'une réalité complexe que l'individualisme contemporain a, qu'on le déplore ou non, rendue rétive aux mots d'ordre simplistes.

ARNAUD GONZAGUE

## “Tout cela repose largement sur une illusion”



**BÉNÉDICTE CHÉRON**

Historienne, enseignante à l'Institut catholique de Paris et autrice du « Soldat méconnu » (Armand Colin, 2018)

**Que pensez-vous du projet de rendre obligatoire le service national universel ?**

C'est une idée porteuse sur le plan électoral et médiatique, car les images de jeunes Français en uniforme réactivent une mémoire très idéalisée du service militaire. Cela touche une partie de ceux qui l'ont fait, mais aussi les plus jeunes, inquiets pour la cohésion sociale. Beaucoup pensent d'ailleurs que la suspension du service national [en 1997, NDLR] est l'une des causes des maux de notre société. Et depuis trente ans, l'armée française jouit d'une cote de popularité inversement proportionnelle à celle des politiques. Il est donc tentant, pour eux, de vouloir s'abreuver à cette popularité en mobilisant des symboles. Mais tout cela repose largement sur une illusion.

**Que voulez-vous dire ?**

Que beaucoup de mythes entourent l'histoire du service militaire. Le premier consiste à le voir comme un « creuset national » qui permettait de lutter contre la dissolution de « valeurs communes » – souvent elles-mêmes bien mal définies... Mais l'histoire du service militaire est bien plus compliquée et aujourd'hui, on surestime très largement les effets de l'expérience des conscrits sur l'ensemble de la vie sociale. La deuxième idée reçue, c'est de penser que le service militaire servait à faire adhérer à « l'idéal républicain ». Mais ce n'était pas son objectif, même si, à certains

moments et sur certains esprits, il a produit cet effet. En réalité, on ne sondait pas les consciences des appelés : on leur demandait d'apprendre le métier des armes!

**N'est-il pas, tout de même, positif de recréer des rituels collectifs pour la jeunesse ?**

Une société ne consent à certaines pratiques collectives, qui plus est obligatoires, qu'au nom d'un objectif partagé : les Français ont accepté majoritairement le service militaire – avec son lever de drapeau, son uniforme, etc. – aussi longtemps qu'ils ont cru à la nécessité d'une armée de masse pour défendre le pays. De même, nous envoyons nos enfants à l'école car nous estimons qu'elle leur permettra d'acquérir des compétences indispensables à la vie adulte. Le SNU, lui, repose sur un « emballage » symbolique militaire, mais sans aucune finalité capable de faire émerger un large consensus.

**L'obligation créera donc des réticences ?**

L'histoire et les enquêtes sociologiques montrent qu'il y aura un évitement conséquent, sans doute au moins d'un quart des appelés – par réticence des jeunes ou de leur famille. Il faudra donc un régime de sanctions... Mais, en démocratie, appliquer des sanctions à des mineurs à qui l'on impose une obligation de séjour fermé au nom d'une finalité civique n'est tout simplement pas tenable.

Propos recueillis par A. G.

